



Taawouniyate Taamine Takafuli, filiale de la Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances (MCMA) et de la Banque Centrale Populaire, démarre ses activités Takaful

Taawouniyate Taamine Takafuli, filiale de la Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances (MCMA) et de la Banque Centrale Populaire (BCP) a obtenu son agrément pour effectuer des opérations d'assurances Takaful. Cette entité spécialisée dans l'assurance participative opère selon le mode de fonctionnement Takaful et l'ensemble de ses produits et services sont conformes aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas (CSO).

Ce nouvel assureur Takaful au Maroc, qui s'inspire de l'ADN mutualiste de MCMA et du Groupe BCP, base son fonctionnement sur la solidarité. Il propose des garanties pour les entreprises et les particuliers et confortera davantage l'instauration d'un écosystème financier participatif dans notre pays.

Taawouniyate Taamine Takafuli s'est fixée comme objectif de soutenir la croissance du marché de la finance participative tout en protégeant au mieux les intérêts des différentes parties prenantes. Elle répond à une demande de plus en plus exprimée d'une clientèle souhaitant avoir un « label participatif » tout en innovant et diversifiant les produits d'assurance au Maroc.

Taawouniyate Taamine Takafuli démarrera donc son activité avec 3 principaux produits :

- La protection de la famille par une couverture de financement;
- Une couverture multirisques du bien financé « Multirisque Bâtiment »;
- La constitution d'une épargne.

Contact presse : ARIETIS Advisory & Consulting

Imane Oujgha

ioujgha@arietis.com

Tel : +212 (0) 6 61 49 29 81